



FORMULAIRE D'ADHÉSION 2020

Mascouche et Terrebonne

(1^{er} janvier au 31 décembre)

Je désire adhérer AU CLUB DES ROUTIERS ÉQUESTRES à titre de (A ou B) :

*Imprimer le formulaire, le compléter et le transmettre à
info.clubdesroutiersequestres@gmail.com*

A. MEMBRE INDIVIDUEL

70.00\$ avant le 31 déc. 2019 80.00\$ à compter du 1^{er} janvier 2020

B. MEMBRE FAMILIAL *

130.00\$ avant le 31 déc. 2019 150.00\$ à compter du 1^{er} janvier 2020

* L'adhésion familiale s'applique à une famille composée d'un maximum de **2 adultes et maximum 3 enfants résidant à la même adresse.**
5.00\$ par enfant additionnel

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Jr Ms An

ADRESSE : _____ APP. : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉL. Bur. : (____) Rés. : (____) Cell. : (____)

COURRIEL : _____

1 ENFANT 2 ENFANTS 3 ENFANTS

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Jr Ms An

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Jr Ms An

NOM : _____ PRÉNOM : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____
Jr Ms An

Personne à contacter en cas d'urgence : _____ Tél.: _____

Êtes-vous propriétaire ou utilisateur d'un cheval ? propriétaire utilisateur

Nom de l'écurie (obligatoire) : _____

En tant que membre du __ Club des Routiers Équestres__ affilié à Cheval Québec, j'ai été informé (e) que je dois détenir une assurance-responsabilité.

* Je détiens une assurance-responsabilité en tant que propriétaire ou utilisateur d'un cheval

(OBLIGATOIRE D'INSCRIRE L'INFORMATION)

membre Cheval Québec: _____ Exp.: _____

Autre assurance, nom compagnie : _____

* Je demande l'assurance responsabilité civile de Cheval Québec (montant à ajouter au tarif d'adhésion) aux coûts suivants :
(voir au verso)

* Je m'engage à respecter le code d'éthique et le règlement de sécurité du club des Routiers Équestres . Je peux consulter ces documents sur le site www.lesroutiersequestres.com

Nom du membre (en lettres moulées) Signature du membre Date
Jr Ms An

Très important lire le texte sur les assurances au verso.

Usage réservé à l'administration date d'émission : _____ Émis par : _____

No médaillon : **20** - _____ argent reçu : _____ \$ Comptant Chèque Paypal

Catégorie	Tarif 2020 (période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2020)	Cochez
Assurance individuelle	20\$	
Assurance 3 individus (familial)	45\$	

- On entend par "familiale" 3 personnes et plus résidant à la même adresse pour un maximum de 2 adultes.
- **Dans le cas d'une famille constituée de 2 adultes seulement, le coût de l'assurance sera de 2 individuelles soit 40\$**

Les assurances des membres

Il est important que tous soient informés que tout propriétaire ou utilisateur d'un cheval est régi par l'article 1466 du Code civil qui se lit comme suit:

" Le propriétaire d'un animal est tenu de réparer le préjudice que l'animal a causé, soit qu'il fût sous sa garde ou sous celle d'un tiers, soit qu'il fût égaré ou échappé. La personne qui se sert de l'animal en est aussi, pendant ce temps, responsable avec le propriétaire. "

Compte tenu des obligations légales qui incombent aux propriétaires ou utilisateurs de chevaux, posséder une **assurance-responsabilité est impératif** et c'est la raison pour laquelle le Club fait la promotion de la détention d'une telle police par tous ses membres, participants et invités.

Nous considérons que la première obligation d'un propriétaire ou utilisateur d'un cheval est de posséder une assurance. Cela peut se faire notamment dans le cadre d'une assurance-habitation ou d'une assurance comme locataire. Cela peut aussi se faire par le biais du club moyennant une cotisation (voir tableau ci-dessus) ou en devenant un membre en règle de Cheval Québec (voir www.cheval.quebec), ce qui donne aussi d'autres avantages.

L'assurance-responsabilité de Cheval Québec vous protège lors d'activités équestres non commerciales *

Exclusions : course de chevaux avec pari-mutuel, rodéo (monte de taureaux sauvages, monte de chevaux sauvages, terrassement du bovillon, etc.), et toutes activités commerciales*.

*Définition d'une activité commerciale :

- Toute activité pour laquelle une personne reçoit une rémunération, qu'elle soit sous forme de salaire ou de pourboire;
- Toute activité grand public lors de laquelle des propriétaires de chevaux offrent leurs services bénévolement à des groupes d'individus (ex. : cabane à sucre, fêtes foraines, CPE, activités municipales, etc.);
- La demi-pension. Tout propriétaire désirant offrir un cheval en demi-pension doit détenir une couverture d'assurance responsabilité auprès de son assureur habitation ou peut se procurer une assurance spécifique à la pension à taux préférentiel auprès du courtier BFL Canada

Pour toute question concernant l'assurance :

Denis Roy - C. D'A. Ass. - R.I.B. (Ont)
 Courtier d'assurance de dommages
 Directeur Clientèle
 Division Sports
 BFL CANADA risques et assurances inc.
 2001, Mc Gill College, bureau 2200, Montréal Qc H3A 1G1
 Courriel: droy@bflcanada.ca
 Tél: 514 313-0741 / 1 800-465-2842 Téléc: 514 843-3842

Pour toute question concernant l'adhésion à Cheval Québec :

Manon Jones
 Cheval Québec
 4545, avenue Pierre-De Coubertin
 Montréal, Qc, H1V 0B2
 Courriel : mjones@cheval.quebec
 Tél. : 514-252-3053 poste 3566 / 1-866-575-0515

Pour toute question concernant l'adhésion au club des Routiers Équestres :

Michel Thivierge / Maryse Thibodeau / Nancy Veilleux
 Tél. : ☎ 514-506-0664 / ☎ 514-617-5765 / ☎ 438-870-9129
 Veuillez retourner ce formulaire rempli avec votre paiement à l'ordre du
 Club des Routiers Équestres
 c.p. 76042, Mascouche, Québec J7K 3N9
 ou en vous adressant à un responsable d'écurie
www.lesroutiersequestres.com
 courriel: info.clubdesroutiersequestres@gmail.com
 pour plaintes: infoplaintes@clubdesroutiersquestres.com